

Étude : Changements récents dans la composition des travailleurs touchant le salaire minimum, premier trimestre de 2017 au premier trimestre de 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 13 juin 2018

Depuis plusieurs années, on s'intéresse de plus en plus à la question du salaire minimum et à ses répercussions potentielles, surtout à la lumière des changements annoncés récemment dans de nombreuses provinces.

Une nouvelle étude de Statistique Canada intitulée « [Changements récents dans la composition des travailleurs touchant le salaire minimum](#) » révèle que, tandis que le salaire minimum a augmenté en 2017 et en 2018, la composition de la population des employés touchant le salaire minimum est passée de personnes âgées de moins de 25 ans à des travailleurs plus âgés.

À l'aide des données de l'Enquête sur la population active, cette étude documente la façon dont le profil des travailleurs touchant le salaire minimum au Canada a changé du premier trimestre de 2017 au premier trimestre de 2018. Pendant cette période, le salaire minimum a augmenté dans toutes les provinces, quoiqu'à divers degrés.

L'étude révèle que 43 % des travailleurs touchant le salaire minimum étaient des étudiants âgés de 15 à 24 ans ou des non-étudiants du même âge vivant avec leurs parents au début de 2018. Cette proportion était en baisse par rapport à celle de 52 % au premier trimestre de 2017. À l'inverse, la proportion de travailleurs touchant le salaire minimum et étant âgés de 35 à 64 ans a augmenté pour atteindre 31 % au premier trimestre de 2018, en hausse par rapport à la proportion de 25 % enregistrée au premier trimestre de 2017.

Les changements dans la composition du salaire minimum ont été également observés dans divers types de famille.

Au début de 2018, les travailleurs touchant le salaire minimum qui étaient des conjoints ou partenaires dans des couples comptant deux soutiens représentaient 21 % de la population totale des employés touchant le salaire minimum, en hausse par rapport à 17 % au début de 2017. Dans le cas des travailleurs touchant le salaire minimum qui étaient célibataires, des parents seuls ou des conjoints ou partenaires dans des couples comptant un seul soutien, les mêmes pourcentages s'élevaient à 17 % au début de 2018 et à 15 % au début de 2017.

Les travailleurs touchant le salaire minimum qui sont célibataires, des parents seuls ou des conjoints ou partenaires dans des couples comptant un seul soutien font face à un contexte économique différent de celui avec lequel doivent composer les conjoints ou partenaires dans les couples à deux soutiens qui touchent le salaire minimum. Ceux faisant partie du premier groupe vivent dans des familles dont les salaires hebdomadaires totaux ajustés pour la taille de la famille correspondent à moins de la moitié des salaires hebdomadaires totaux des familles du deuxième groupe.

Ces deux groupes de travailleurs touchant le salaire minimum étaient aussi moins susceptibles que leurs homologues plus jeunes de travailler dans le commerce de détail et dans l'hébergement et les services de restauration, et plus susceptibles de travailler à temps plein.

Dans l'ensemble, 1,57 million de travailleurs touchaient le salaire minimum au début de 2018, en hausse par rapport à 953 000 travailleurs au début de 2017.

L'étude n'évalue pas l'incidence des augmentations du salaire minimum sur l'emploi ou sur les autres variables économiques.



Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

L'étude intitulée « [Changements récents dans la composition des travailleurs touchant le salaire minimum](#) » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec René Morissette (613-951-3608; rene.morissette@canada.ca).

Pour plus de renseignements au sujet de *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRoche-Côté (613-951-0803; sebastien.larochelle-cote@canada.ca).